



## Relations santé, police, justice

Réf : SAU012

Durée : 14h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

### Objectifs

- › Identifier les principes et limites de l'intervention des services de police et des autorités judiciaires à l'hôpital
- › Connaître ses droits et ses devoirs face à la police et à la justice
- › Savoir se positionner et répondre aux principales difficultés pratiques
- › Améliorer la communication entre les services santé - police - justice

### Public\*

- › Personnel des services d'urgences, Personnel des USMP

### Programme

- › Grands principes de l'organisation judiciaire : pénale, civile, administrative
- › Principales caractéristiques de l'organisation judiciaire : fond et forme, les textes, la jurisprudence, l'aléa judiciaire, les types de procédures
- › Organisation médicale et droit des usagers
- › Définition du cadre légal et réglementaire
- › Devoirs des professionnels de santé pour la justice notamment dans l'information claire, loyale et complète, le consentement aux soins
- › Dossier du patient : contenu réglementaire, les informations formalisées, la conservation
- › Situations médico-légales : la mort et l'obstacle médico-légal, la réquisition dans le cadre des coups et blessures, de recherches de toxique...
- › Situations de sévices et de maltraitance

### Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques
- › Travaux pratiques, cas concrets
- › Apports théoriques en appui
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

### Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

### Intervenants

- › Médecin d'Unité Médico-Judiciaire

### Délais d'inscription

*Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations*

### Accessibilité

*Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition*